

## Communication N° 14 - 2012 au Conseil communal

Séance du 12 septembre 2012

### **STEP** **Station d'épuration intercommunale de Pully**

### **Remplacement du filtre à bandes par une centrifugeuse** **Préavis N° 14-2009**

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

En date du 7 octobre 2009, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de CHF 563'000.00 destiné à couvrir les frais des travaux liés à l'objet cité en titre.

Mise en service au mois d'octobre 2010, la nouvelle centrifugeuse fonctionne à la plus grande satisfaction des exploitants de la station d'épuration (ci-après STEP). Les rendements de déshydratation de la nouvelle installation (plus de 33% de matière sèche contre 29 % avec l'ancienne installation) sont supérieurs aux prévisions et permettent de réduire la production de boues de STEP d'environ 120 tonnes/an. Les coûts liés à leur transport et à leur incinération ont ainsi pu être diminués.

La consommation d'eau potable est en forte baisse avec une diminution d'environ 45'000 m<sup>3</sup>/an (le nettoyage périodique du filtre à bandes nécessitait l'utilisation de très grandes quantités d'eau), tandis que la consommation d'électricité a peu augmenté.

Dans leur ensemble, les coûts de la déshydratation des boues de la STEP de Pully ont fortement baissé avec une économie d'environ CHF 85'000.00 par année, assurant, comme prévu, un excellent retour sur investissement.

Au cours des trois mois qu'ont duré les travaux, la location d'une unité mobile de déshydratation a permis de ne pas interrompre cette étape importante de traitement des boues.

L'ancien filtre à bandes n'ayant pas trouvé preneur en Suisse, il a été légué à l'association française Enviro'tech Mali, dont le but est d'améliorer les conditions d'hygiène et d'assainissement de la population dans la région de Bamako, au Mali.

Les travaux auront finalement coûté CHF 403'093.42 au total. L'économie de CHF 159'906.58, réalisée par rapport au montant alloué par votre Conseil, constitue une bonne nouvelle. Elle s'explique de la façon suivante :

- de nombreux travaux ont été réalisés par le personnel de la STEP et de la voirie ;
- des taux de change favorables ont permis d'acheter à bon compte certains équipements à l'étranger ;
- il n'a finalement pas été nécessaire d'acquérir une nouvelle benne à boues, une entreprise de transport en ayant mis une gratuitement à disposition de la STEP ;
- il n'a pas été nécessaire d'équiper la nouvelle installation d'un système de désodorisation, le nouveau procédé de déshydratation des boues ne dégageant pas plus d'odeurs que le précédent.

Les travaux ont été financés en prélevant CHF 246'997.47 sur le fonds de rénovation des immeubles de la STEP (compte n° 9281.470.00) et CHF 156'095.95 sur le fonds de rénovation des machines (compte n° 9281.471.00).

Les travaux étant terminés et la nouvelle installation parfaitement opérationnelle, la Municipalité informe votre Conseil qu'elle a procédé au bouclage des crédits d'investissement engagés pour les travaux précités.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic



G. Reichen



Le secrétaire municipal



Ph. Steiner

Pully, le 12 septembre 2012